

# DÉCOUVERTE DU MARAIS POITEVIN

Du 27 août au 3 septembre 2006  
Réunion organisée par Suzy BESCOND et Guy ROY

## Dimanche 27 août

Accueil très chaleureux de Guy & Suzy qui ont effectué pour nous quelques pas de danse en costume régional. (bouquian = panier de Suzy).

Après quelques mots de bienvenue de la part des organisateurs, une brève intervention de notre président et une photo de groupe pour le journal local "La République", place au pot d'accueil. Sur les tables étaient présents kir breton et cakes "fait maison", le soleil nous accompagnant pour ces agapes.

## Lundi 28 août

Matinée libre, malheureusement sous un régime d'averses. Petite animation non programmée avec la venue d'un camion de dépannage pour emporter le véhicule des Buchaud, l'embrayage ayant rendu l'âme.

À 14 h, départ en VP pour la visite de la maison des marais mouillés (c'est pas étonnant !) à Coulon.

Ce musée est situé dans la maison de la Coutume (sorte d'octroi sur les canaux) et est géré par une association.

Présentation du batai (bateau local). Fabriqué en chêne (importé de Vouvant ou de Mervant), puis en bois exotique (Niangon), en béton armé pendant la 2<sup>nd</sup>e guerre, en tôle et maintenant en résine.

Propulsion à la pigouille (gaffe) ou à la pelle (rame). Plusieurs tailles : 9 pieds pour la chasse, 14 pieds pour le transport de personne et 21 pieds pour le transport de matériel ou bétail.

Le marais mouillé. Zone très humide de 30 000 ha avec 4 000 km de voies d'eau (Rivières, rigoles, conches et fossés), altitude 10 à 20 m, plantée essentiellement de frênes (pour stabiliser les rives et bois de chauffage) et de peupliers, avec l'élevage comme principale activité. Sert de bassin de rétention et de réserve d'eau pour la zone du marais desséché, 70 000 ha altitude de 3 à 5 m, conquise sur la zone humide par remblaiement et canalisation (à la manière des polders bataves)

Les propriétaires du marais desséché dirigent la gestion de l'eau en fonction de leurs besoins.

Cycle de vie de l'anguille. Naissance dans la mer des Sargasses, dérive dans l'atlantique nord par le Gulf Stream, remontée des cours d'eau. Les civelles sont très appréciées des Nippons et leur prix peut atteindre 800 € le kilo. Ce qui peut expliquer que, malgré des cota de pêche, ce soit une espèce menacée de disparition. A l'âge de 14 ou 15 ans, l'anguille fraye sur son lieu de villégiature. Le mâle en meurt ! La femelle retourne dans les Antilles pour y pondre quelques milliers d'œufs et y laisse sa vie. Et le cycle recommence !

## Mardi 29 août

Départ à 8h30 pour MELLE, petite ville de 4300 hab., carrefour de deux voies romaines, mines d'argent. Le plus important atelier monétaire du royaume Franc jusqu'au X<sup>e</sup> siècle. Située sur un des chemins de Compostelle, la ville comptait 4 églises romanes, dont une fût totalement détruite pendant les guerres de religion. Restent St Pierre, St Savinien (qui servit de prison de 1801 à 1926) et surtout St Hilaire, la plus grande et encore utilisée de nos jours pour le culte. De l'époque médiévale, il reste des vestiges de remparts, quelques tours de guet et défense et deux maisons à pans de bois. MELLE fut sous-préfecture du département des Deux-Sèvres jusqu'en 1926. Il est fort dommage que la découverte de ce patrimoine ce soit effectué sous la pluie, parfois de forte intensité.

Vers 12h00, repas au restaurant, avec quelques spécialités locales, toutes très goûteuses.

L'après-midi, toujours sous un ciel très menaçant, visite des mines d'argent avec explication des principes de l'extraction de la matière première (contenant environ 1% d'argent) par des moyens archaïques (mais à l'époque [années 800]; on ne connaissait guère les explosifs, les

haveuses et autres...), la métallurgie et la frappe de la monnaie royale en circulation sur tout le royaume (une sorte d'Euro avant-gardiste !)

Ensuite diverses visites dans les environs immédiats : Lavoir de Loubeau, Fontaine de Villiers, arboretum forestier (en partie).

Puis abbaye et abbatale St Jean à Celles sur Belle où le soleil commence à pointer son nez de façon un peu plus durable.

## **Mercredi 30 août**

### Balade en petit train

Le matin, au départ de Coulon, d'abord le long de la Sèvre Niortaise, puis du canal du Grand Coin avec de magnifiques paysages permettant d'apercevoir différentes composantes de la faune du marais : ragondins, canards, vaches, moutons, chevaux, cygnes et même un couple de faisans.

Retour au camping pour le déjeuner.

### Le marais par voie d'eau

A 15h00, départ à pied pour l'embarcadère "Les frênes" de La Garette pour la découverte du marais.

Ça tangué, ça roule au moment de l'embarquement, ce qui amène quelques cris et vociférations de la part de ceux qui sont déjà à bord envers les nouveaux embarquants. Mais tout se passe bien, personne n'est passé par dessus bord !

Nous voilà donc en train de voguer sur ce "havre de paix" comme le rappelle moult panneaux demandant aux visiteurs de respecter le site.

Les commentaires du batelier sont fort instructifs en ce qui concerne la faune et la flore.

Nous apprenons ainsi que le cornichon de Poitou qui flotte à la surface n'est autre qu'une crotte de ragondin, que l'ortie blanche peut être saisie à pleine main sans risque d'irritation cutanée, que le fond du canal regorge de méthane généré par la fermentation des végétaux. Preuve en est donnée par une combustion de ce gaz en surface après agitation de la vase.

Malheureusement beaucoup de parcelles sont en friche, essentiellement dû au morcellement provoqué par les héritages qui rend quasiment impossible une bonne gestion de ces terres. Il en est de même quant à l'entretien des voies d'eaux revenant aux riverains. Moins d'un quart seulement de ces voies (800 km) restent navigables.

Retour au point de départ, en ayant admiré auparavant les premiers coups de rame de Guy et Suzy faisant faire à leur embarcation des têtes à queues splendides (quoique mal maîtrisés), mais heureusement pas de rotation sur l'axe horizontal.

Au gré de chacun, possible retour aux caravanes, balade dans l'unique rue de La Garette ou autre.

A 18h30, réunion conviviale pour le pousse-rapière à l'instigation de Nelly, en l'honneur de ses fiançailles (très) officieuses avec le Duc de Ferrières.

Encore un moment de très bonne humeur !

## **Jeudi 31 août**

### **Nieul sur l'Autize**

#### Maison de la meunerie

Moulin à eau encore en activité (avec moteur Diesel monocylindre 2 temps de 1920 comme énergie de substitution).

Engrenages bois et fer pour éviter un trop fort bruit et profiter de la lubrification naturelle. Trémie, Meules en aggloméré de granit, remontée de la farine par chaîne à godets (noria), bluterie, sacs de farine, son grossier et son fin. Chambre du meunier.

Habitation du meunier. Pièce à vivre avec cheminée, lit à baldaquin. Chambre 3 lits, enfants tête-bêche, grands-parents, coiffe, voile de mariée, crucifix...

#### Abbaye

Eglise St Vincent. Portails aveugles typiques du Poitou. Façade à division tripartite, verticale et horizontale. Piliers inclinés suite à l'incendie de la toiture pendant les guerres de Religion et non reconstruite provoquant l'effondrement d'un mur. Sécularisation en 1715. Transformée en ferme durant la Révolution, puis en salle de réunion. Reconstruction au 19<sup>e</sup> siècle. Rachetée par le Conseil Général de Vendée en 1968.

Spectacle musical lors de la visite du cloître : chanteur, guitare, conteur, vielle, cornemuse, flûte, tambourin, pipeau. Avec le final a capela. Très sympa.

## **Vendredi 1° septembre**

Départ à 11 h pour Damvix.

À 11 h 45, embarquement sur le « Collibert II » et installation directe aux tables réservées.

Le repas commence, comme il se doit, par un Kir avec toast porté à la pérennité du club Eriba S.O.

Le repas se poursuit pendant la navigation à une allure de 4 à 5 nœuds sur la Sèvre Niortaise. L'état est propriétaire du fleuve. Celui-ci traverse 3 départements (Deux-Sèvres, Vendée et Charente Maritime) mais la gestion est confiée à la DDE 79, la source étant située dans ce département.

Au cours du repas, nous avons droit à plusieurs interventions, claires et bien énoncées, du patron du bateau sur la situation administrative du fleuve, l'évolution géologique de la région, l'histoire du marais.

Nous avons également droit au passage d'une écluse avec pont-levant. Il ne reste que quelques centimètres entre les plats-bords du bateau et les murs de l'écluse, le pilote démontrant ainsi sa virtuosité.

Débarquement vers 16h.

Visite du bourg de Damvix et de son église.

Puis retour au camping, pour, comme d'habitude, un petit (!) apéro avec les apports de chacun.

Étant obligé de partir pour obligations familiales ce samedi matin, je laisse le clavier à Suzy pour la suite des événements.

## **Samedi 2 septembre**

Sous un ciel couvert, mais sans précipitations, nous partons à 11 h pour un pique-nique aux abords du parc animalier que nous visitons après ce repas.

Les animaux y vivent en semi-liberté. Nous pouvons voir des bisons, daims, sangliers, aurochs, cerfs, biches et faons, un vivarium, quelques oiseaux nocturnes et des rapaces, loutres, renards, ragondins, blaireaux, singes et les boudets du Poitou. Vers 16h30, retour au camping.

*Michel Buchaud*

Ont participé à cette rencontre :

Didier, Almodie & Valentin ANGLES – Noële & Jean ANTONINI – Madeleine & Jean AUBES – Suzy BESCOND & Guy ROY – Josette & Claude BONIN (CA) – Osmane & Claude BOURGET – Françoise & Michel BUCHAUD – Régine DEBANO & Jacqueline MOINAULT (Invitées) – Nelly DUPOUY – Henriette & Jean GUERIN – Chantal, Philippe & Isaline POIRIER (IdF) – Bernard ZIROTTI.